

Rapport d'activités de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Présenté par M. Didier Berberat, Président
Conseiller aux États (Suisse)

KINSHASA (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO)

28 et 29 avril 2016

Chers Collègues,

Mon rapport fera essentiellement état des travaux réalisés par la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) lors et depuis sa réunion de juillet 2015, à Berne (Suisse).

Réunion de la CECAC, Berne (Suisse), 8 juillet 2015

La CECAC a tenu sa réunion le 8 juillet 2015 à Berne, dans le cadre de la session annuelle de l'APF. Plus de 50 participants représentant plus de 25 sections étaient présents à la réunion.

Vous vous rappellerez qu'à notre réunion de Libreville au printemps 2015, la Commission avait mandaté le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de discuter d'un rapport et de présenter une résolution concernant le sida et les droits de l'homme, en particulier dans les groupes à risque. Ce mandat confié au Réseau avait pour échéance la réunion de la CECAC de Berne.

Ainsi, pour débiter nos travaux à Berne, nous avons débattu et adoptée cette résolution provenant du Réseau. Permettez-moi de vous en souligner les grandes lignes car cette résolution est un pas important du Réseau dans son mandat de lutte contre cette pandémie.

Ainsi, la résolution :

- APPELLE les pays de l'espace francophone à aligner leurs stratégies régionales et nationales de lutte contre le VIH/sida sur

les objectifs d'accélération de la riposte au VIH/sida poursuivis par l'ONUSIDA ;

- DEMANDE aux pays de l'espace francophone d'élaborer leurs programmes de lutte contre le VIH/sida selon une démarche fondée sur les droits humains, en incluant en particulier les filles et les jeunes femmes, les prisonniers, les migrants, les toxicomanes, les travailleurs du sexe, les minorités sexuelles, les enfants et les mères séropositifs, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes vivant avec le VIH, de sorte de pouvoir endiguer l'épidémie du VIH/sida ;
- RECOMMANDE aux parlements de l'espace francophone de mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes, afin de contribuer à la prévention du VIH/sida ; et finalement
- APPELLE les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida.

Je rappelle que cette résolution a ensuite été adoptée en plénière à Berne en juillet 2015.

D'ailleurs, d'autres résolutions de la CECAC ont été ont été débattues et adoptées en plénière à Berne. Les sujets traités par ces résolutions étaient les suivants :

- Une première résolution CONDAMNANT fermement la cyber-attaque perpétrée contre TV5 Monde et DENONCANT avec vigueur cet acte de cybercriminalité ;
- Une deuxième résolution CONDAMNANT fermement la destruction délibérée du patrimoine culturel irakien et syrien, notamment des sites archéologiques ; APPELANT toutes les parties au conflit à respecter les obligations mises à leur charge par le droit international et RAPPELLANT la solidarité de la communauté francophone dans la lutte contre toute forme de terrorisme ;
- Une troisième résolution sur l'accès à l'information parlementaire dans le but de rapprocher les élus des citoyens ; et finalement
- Une dernière résolution sur l'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations Unies.

Dans le cadre de notre collaboration avec l'OIF, la CECAC a auditionné M. Ma-Umba Mabilia, directeur de l'éducation et de la jeunesse à l'OIF. Ce dernier est venu présenter aux membres de la Commission le bilan des objectifs du millénaire sur l'éducation et les perspectives d'avenir.

Nous avons également auditionné Mme Raphaëlle Azzi et M. Sothea Seang, tous deux représentants du Parlement francophone des jeunes. Les membres de la Commission ont échangé avec ces jeunes sur le

thème « Est-il encore avantageux de se former et d'étudier en français? ». Suite à la discussion, j'ai souhaité que le rapport de Mme Azzi et M. Seang soit référé à la Sous-commission de l'éducation pour une étude plus approfondie. Je suis actuellement à l'œuvre avec le Président de la Sous-commission, M. Marco Viérin (Président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste), pour mettre en place une réunion de cette Sous-commission. Celle-ci devrait avoir lieu cet automne. Le lieu et la date reste à déterminer.

Les membres de la Commission se sont entretenus par audio-conférence avec M. Yves Bigot, directeur général de TV5Monde. Il a été question notamment de la cyber-attaque dont le réseau de télévision a été victime. A ce sujet, je suis intervenu personnellement auprès de certains collègues parlementaires afin qu'ils ou elles sollicitent leur gouvernement à verser à TV5Monde une contribution spéciale pour faire face aux coûts additionnels occasionnés par cette attaque. On m'a dit que ces gouvernements ont répondu positivement.

Du 20 au 23 juillet 2015, je me suis rendu à Liège (Belgique) pour représenter l'APF et la CECAC au 2^{ème} Forum mondial de la langue française à l'occasion duquel l'APF avait un stand. Dans le cadre des différentes activités du Forum, il y a eu des joutes oratoires organisées par un ancien participant du Parlement francophone des jeunes. On m'a demandé de présider ces débats entre jeunes talentueux orateurs et oratrices. Ce que j'ai accepté avec grand plaisir.

Au mois d'octobre dernier, Madame Carole Poirier de la section québécoise, à titre de membre de la CECAC, a représenté l'APF au Forum international organisé dans le cadre de la Célébration du 10^e

anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Ce Forum qui s'est tenu à Mons en Belgique, avait pour thème « L'Exception culturelle face aux enjeux du numérique : Comment mettre les nouvelles technologies au service de la diversité des expressions culturelles ? ». Lors de notre prochaine réunion de la CECAC en juillet à Madagascar, Madame Poirier nous présentera ses observations et conclusions de sa participation à cette rencontre internationale.

Enfin, Mme Poirier a représenté la CECAC à la 9^e Session du Comité intergouvernemental pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles qui s'est tenu à Paris en décembre dernier. Comme je l'ai déjà mentionné par le passé, la CECAC a mandaté la section québécoise afin d'assurer une veille du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Ainsi, Mme Poirier viendra, à notre prochaine rencontre, nous livrer les grandes lignes de sa participation à cette réunion. La CECAC est très sensible à ces questions et suit avec intérêt les développements futurs.

Comme je viens de le mentionner, la prochaine réunion de la CECAC aura lieu à Madagascar, le 10 juillet

Séminaire sur l'éducation au développement durable

La CECAC a organisé, avec le concours de l'OIF et de la section ivoirienne de l'APF, un séminaire régional sur l'éducation au développement durable. Ce séminaire s'est déroulé les 29 et 30 septembre à Abidjan. Je tiens à remercier vivement le Président de

l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, le Secrétaire général et tout son personnel d'avoir accueilli ce séminaire régional. L'expertise et les installations mis à notre disposition par l'Assemblée nationale étaient de très grande qualité et ont permis de tenir le séminaire dans des conditions parfaites. Ce séminaire fut un succès complet. Merci également à l'OIF pour sa contribution à cet évènement. Je tiens à saluer et remercier le collègue député M. Gully qui est parmi nous aujourd'hui. M. Gully a grandement contribué à l'organisation et à la réussite de ce séminaire. Merci cher collègue !

Le séminaire a rassemblé plus de 50 parlementaires et fonctionnaires provenant de 7 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Sous forme de présentations et d'ateliers, les parlementaires et fonctionnaires ont ainsi discuté et débattu des enjeux liés à l'éducation au développement durable, ainsi que les aspects positifs de l'intégration du développement durable dans les cursus scolaires.

Les apports de ce séminaire ont été reconnus par tous les participants. Beaucoup ont souhaité un approfondissement de ce thème à l'occasion de futurs séminaires nationaux.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la contribution de M. Yves Reinkin à l'élaboration et la présentation de ce séminaire. M. Reinkin, qui est un ancien parlementaire belge, est l'initiateur de ce projet de séminaire sur l'éducation au développement durable. Ce projet a été mise en place par M. Reinkin suite à une résolution adoptée par l'APF en ce sens.

Voilà qui termine mon rapport.

Je vous remercie pour votre attention.